



\*02119378\*

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

Tournai  
18 SEP. 2002

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

**ACTES et EXTRAITS D'ACTES** à publier aux annexes du Moniteur belge  
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription

☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 51 et 52 du Code des sociétés

☐ Registre des groupements d'intérêt économique

☐ Registre des sociétés agricoles

☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale

☐ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement  
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

ATELIERS LOUIS CARTON

3. Forme juridique (en entier)

SOCIETE ANONYME

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

55 chaussée d'Antoing  
7500 TOURNAI

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

Tournai 74904

6. Numéro de T.V.A. ou numéro du Registre national  
des personnes morales (T.V.A. non assujettie)

447 631 937

7. Objet de l'acte

Démission et nomination d'administrateurs

Texte de l'acte ou de l'extrait : l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

L'Assemblée Générale Ordinaire dans sa session du 12 juin 2002 confirme la démission de Monsieur R. Nicol entérinée lors du C.A. du 16/10/01

Le texte de l'acte rédigé sans erreurs ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé, utiliser à son échéance une ou plusieurs pages supplémentaires, être établi sur papier blanc, tout en respectant des marges d'une largeur de 34 mm selon le modèle tenu à la disposition des déposants au greffe de l'Union de Commerce.

Elle a décidé de renouveler pour une durée de six ans le mandat d'administrateur venu à échéance lors de la présente Assemblée de Monsieur Michel Bodson domicilié rue Fauquez 12 à 7500 Tournai (Belgique) et de Monsieur Guy Cardmael domicilié Hortensia 16 à 1932 Zaventem (Belgique). Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2008. Il est rappelé pour autant que de besoin que les mandats sont gratuits.

Grandeur minimale du caractère à respecter

M. Bodson

Direction du Moniteur belge  
Rue de Louvain 42-44  
1050 Bruxelles

Président. *[Signature]*